



# CRITÈRES de SÉLECTION

## Jeux Olympiques

### Principes généraux

- ✓ La proposition ci-dessous a été présentée par le Directeur Technique National d'abord en Commissions Nationales puis pour validation fédérale en Comité Directeur.
- ✓ Le Directeur Technique National sélectionne les athlètes et soumet les équipes nationales ainsi constituées à l'approbation du Comité Directeur Fédéral ou du Bureau Fédéral selon le calendrier suivant :
  - Plongeon : mars 2012
  - Natation Course : avril 2012 et juin 2012 (relais 4x100m NL filles et 4x100m 4N filles)
  - Natation Synchronisée : mai 2012
  - Water-Polo : mai 2012
  - Eau Libre : juin 2012
- ✓ La communication des présents critères de sélection se fera par voie informatique sur le site web de la fédération Française de Natation ([www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)).

*Note (précision concernant la rédaction) : pour des raisons de facilité rédactionnelle, à chaque fois qu'il est écrit « les nageurs... », il faut comprendre « les nageuses et les nageurs... ». Ainsi lorsqu'il est mentionné par exemple « le champion de France... », la condition est la même pour la championne de France.*

Lexique :

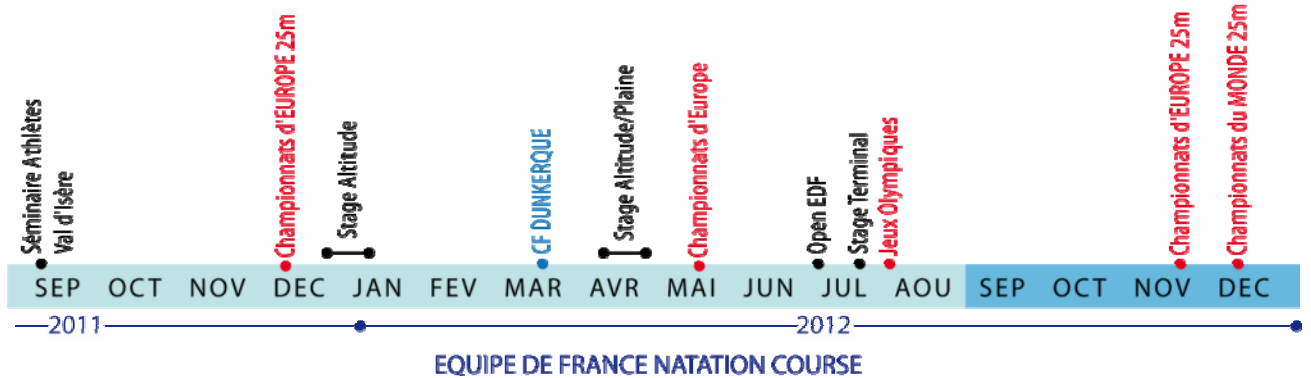
- CNSHN : Commission Nationale du Sport de Haut-Niveau
- CNO : Comité National Olympique
- TQO : Temps de Qualification Olympique FINA
- TSO : Temps de Sélection Olympique FINA
- TQE : Temps de Qualification pour les Championnats d'Europe 2012
- FINA : Fédération Internationale de Natation

«Dans le respect des grands principes de sélection validés par la délégation permanente de la Commission Nationale du Sport de Haut-Niveau du 19 janvier 2011 et des règles de sélection établies par la Fédération Internationale de Natation, la Fédération Française de Natation a validé en date du **8 octobre 2011** les critères suivants pour la sélection de l'équipe de France olympique».





# Natation Course



## Les Jeux olympiques 2012

LONDRES (Grande-Bretagne).

Compétition : du samedi 28 juillet au samedi 4 août 2012.

La FINA a défini les conditions de participation des nageuses et des nageurs à titre individuel et de relais selon les critères de réalisation des standards olympiques lors des compétitions approuvées par ses instances et dont la liste est publiée sur son site officiel ([www.fina.org](http://www.fina.org)). Les nations sont donc soumises à la réalisation de TQO et de TSO (voir performances correspondantes dans le tableau n°1).

### Epreuve de sélection

Les championnats de France Elite de Dunkerque, du dimanche 18 au dimanche 25 mars 2012.

Aucune performance réalisée au départ d'un relais de club ne sera prise en considération pour intégrer une sélection nationale.

### Règles de sélection pour les épreuves individuelles

La sélection olympique proposée à la Commission Nationale du Sport de Haut-Niveau prendra en compte, selon les performances réalisées et le rang obtenu en finale, deux nageurs au maximum par épreuve.

- 1- Dans les épreuves du programme olympique où au moins deux nageurs français ont réalisé le TQO en bassin de 50m, entre le 1<sup>er</sup> mars et le 31 août 2011, les modalités de sélection sont les suivantes:

*Les deux premiers de la finale de ces épreuves seront proposés à la sélection à la condition d'avoir réalisé en finale des Championnats de France le TQO de la grille FINA (voir tableau n°1).*

#### Epreuves concernées:

<b>Dames (4)</b>	200m NL	400m NL	800m NL	200m D	
<b>Messieurs (5)</b>	50m NL	100m NL	200m NL	400m NL	100m D

- 2- Dans les épreuves du programme olympique où un seul nageur français a réalisé le TQO en bassin de 50m, entre le 1<sup>er</sup> mars et le 31 août 2011, les modalités de sélection sont les suivantes :

Les deux premiers de la finale de ces épreuves seront proposés à la sélection à la condition d'avoir réalisé :

- **en demi-finales**, le TQE (voir tableau n° 1). Pour les épreuves disputées selon le format séries-finales, la réalisation du minima fédéral sera demandée **en séries**

**ET**

- **en finale**, le TQO correspondant au Temps de Qualification Olympique de la grille FINA.

**Epreuves concernées:**

<b>Dames (5)</b>	100m NL	100m B	200m P	200m 4N	400m 4N
<b>Messieurs (3)</b>	1500m NL	200m D	100m B		

**3-** Dans toutes les autres épreuves du programme olympique :

Les deux premiers de la finale de ces épreuves seront proposés à la sélection à la condition d'avoir réalisé :

- **en séries**, le minima fédéral de la grille ci-dessous (voir tableau n° 1)

**ET**

- **en demi-finales**, le TQE (voir tableau n° 1). Pour les épreuves disputées selon le format séries-finales, la réalisation du minima fédéral sera demandée **en séries**

**ET**

- **en finale**, le TQO correspondant au Temps de Qualification Olympique de la grille FINA.

**Epreuves concernées:**

<b>Dames (4)</b>	50m NL	100m D	200m B	100m P	
<b>Messieurs (5)</b>	100m P	200m P	200m B	200m 4N	400m 4N

## Tableau n° 1: Minima de qualification pour les Jeux olympiques de Londres

Performance en <b>SERIES</b> minima fédéral	Performance en <b>DEMI-FINALES</b> TQE	Performance en <b>FINALE</b> TQO	Epreuves	Performance en <b>FINALE</b> TQO	Performance en <b>DEMI-FINALES</b> TQE	Performance en <b>SERIES</b> minima fédéral
<b>DAMES</b>			<b>MESSIEURS</b>			
26.00	25.37	25.27	<b>50 NL</b>	22.11		
	55.05	54.57	<b>100 NL</b>	48.82		
		1:58.33	<b>200 NL</b>	1:47.82		
	Pas de ½ F	4:09.35	<b>400 NL *</b>	3:48.92	Pas de ½ F	
	Pas de ½ F	8:33.84	<b>800 NL/1500 NL *</b>	15:11.83	Pas de ½ F	15:35.00
1:02.70	1:01.36	1:00.82	<b>100 DOS</b>	54.40		
		2:10.84	<b>200 DOS</b>	1:58.48	1:59.77	
	1:09.03	1:08.49	<b>100 BRASSE</b>	1:00.79	1:01.51	
2:32.00	2:28.55	2:26.89	<b>200 BRASSE</b>	2:11.74	2:13.11	2:16.00
1:00.50	59.13	58.70	<b>100 PAPILLON</b>	52.36	52.62	54.00
	2:10.28	2:08.95	<b>200 PAPILLON</b>	1:56.86	1:58.69	2:00.50
	2:15.03	2:13.36	<b>200 4N</b>	2:00.17	2:01.84	2:04.00
4:50.00	Pas de ½ F	4:41.75	<b>400 4N *</b>	4:16.46	Pas de ½ F	4:22.00

(\*): Epreuves disputées selon le format séries-finales.

NB: Seule la réalisation des conditions énumérées ci-dessus permettra un engagement dans les épreuves individuelles.

## Règles de sélection pour les relais

La FINA a défini les conditions de participation des 16 équipes nationales, au maximum, qui pourront être engagées dans chaque épreuve de relais lors des Jeux olympiques au regard des conditions suivantes :

- a- Les 12 équipes qui se sont qualifiées lors des championnats du monde 2011 de Shanghai,
- b- Les 4 équipes qui seront choisies par la FINA d'après les performances obtenues par les sélections nationales en compétition préalablement approuvées par ses instances.

De même, chaque fédération nationale/CNO pourra inscrire des nageurs supplémentaires **dans les épreuves de relais uniquement**, à condition que ceux-ci aient au moins obtenu le TSO dans la nage et sur la distance correspondant au relais pour lequel ils sont inscrits.

Ainsi, la formule suivante s'appliquera :

- a- Lorsqu'une fédération nationale a un relais sélectionné elle dispose d'un quota de deux nageurs supplémentaires au maximum.
- b- Lorsqu'une fédération nationale a deux relais sélectionnés elle dispose d'un quota de quatre nageurs supplémentaires au maximum.
- c- Lorsqu'une fédération nationale a trois relais sélectionnés elle dispose d'un quota de six nageurs supplémentaires au maximum.
- d- Lorsqu'une fédération nationale a quatre relais sélectionnés elle dispose d'un quota de huit nageurs supplémentaires au maximum.
- e- Lorsqu'une fédération nationale a cinq relais sélectionnés elle dispose d'un quota de dix nageurs supplémentaires au maximum.
- f- Lorsqu'une fédération nationale a six relais sélectionnés elle dispose d'un quota de douze nageurs supplémentaires au maximum.

Quatre relais français se sont sélectionnés à l'issue des 14<sup>es</sup> championnats du monde de Shanghai : le 4x200 m nage libre féminin, les 4x100 m nage libre, 4x200 m nage libre et 4x100 m 4 nages masculin. Dans ces conditions et à ce jour la France dispose d'un quota de six nageurs et de deux nageuses pouvant être sélectionnés uniquement au titre des relais.

**1<sup>er</sup> cas :** le 4x200 m nage libre féminin ainsi que les 4x100 m et 4x200 m nage libre masculin.

Les quatre premiers de la finale des trois épreuves individuelles correspondantes (200 m nage libre féminin, 100 m et 200 m nage libre masculin) lors des championnats de France de Dunkerque seront proposés à la sélection au titre des relais à la condition d'avoir réalisé le TSO<sup>1</sup>.

Ces trois équipes de relais pourront être complétées d'une part au regard du quota de nageurs supplémentaires (nageurs qualifiés uniquement au titre des relais), d'autre part au regard des performances individuelles réalisées en bassin de 50m entre le 1<sup>er</sup> mars 2011 et le 25 mars 2012 lors des compétitions référencées par la FINA (voir liste ci-après page 8) et à la condition d'avoir réalisé le TSO.

**2<sup>e</sup> cas :** le 4x100 m 4 nages masculin.

Les deux premiers de la finale des championnats de France de chaque 100 m individuel (100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon et 100 m nage libre) seront proposés à la sélection au regard du quota de nageurs supplémentaires (nageurs qualifiés uniquement au titre des relais) et à la condition qu'ils aient réalisé le TSO.

<sup>1</sup> Condition minimale imposée par la FINA aux nageurs qualifiés uniquement dans les épreuves de relais.

**3<sup>e</sup> cas :** les 4x100 m nage libre féminin et 4x100 m 4 nages féminin.

Pour être proposés à la sélection, ces relais devront:

- a- D'abord être qualifiés aux championnats d'Europe d'Anvers, c'est-à-dire satisfaire aux critères de sélection établis par la FFN (cf. rappel critères de sélection des CE 2012 en annexe page 6).
- b- Puis, à l'issue des championnats d'Europe d'Anvers, faire partie des quatre équipes sélectionnées par la FINA sur la base des performances les plus rapides enregistrées au cours des quinze mois précédant les Jeux olympiques (du 1<sup>er</sup> mars 2011 au 1<sup>er</sup> juin 2012), lors des compétitions approuvées par la F.I.N.A. (liste ci-dessous à laquelle s'ajoutent les championnats d'Europe 2012 d'Anvers).
- c- Enfin, à l'issue des championnats d'Europe être proposés par la F.F.N à la commission consultative du sport olympique pour validation de la sélection olympique par la CNSHN.

Les quatre nageurs ayant participé à la finale des relais ainsi qualifiés à partir des performances réalisées aux championnats d'Europe d'Anvers **pourraient** alors être proposés à la sélection olympique.

Tous les nageurs de l'Equipe de France sélectionnés à titre individuel peuvent être concernés par les épreuves de relais.

La règle FINA relative au relais, doit permettre d'optimiser le potentiel du « Collectif olympique » en fonction du programme de la compétition. Dans ce cadre le DTN pourra intégrer des nageurs supplémentaires dans le collectif des relais sélectionnés au regard du quota maximum de nageurs supplémentaires et à la condition qu'ils aient réalisé le TSO.

**Liste des compétitions référencées par LA FINA (entre le 1<sup>er</sup> mars 2011 et le 25 mars 2012)**

Les championnats de France 2012 de Dunkerque  
 Les championnats du monde 2011 de Shanghai  
 Les Universiades 2011 de Shenzhen  
 Les championnats du monde Juniors 2011 de Lima  
 Les championnats d'Europe Juniors 2011 de Belgrade  
 Les championnats de France 2011 de Strasbourg  
 L'Open EDF 2011 de Paris  
 Les championnats de France Jeunes 2011 de Dijon  
 Le meeting international 2012 de Nancy

## Annexe : Les règles de sélection pour les relais aux championnats d'Europe

Deux cas se présentent :

- 1- Pour les relais qualifiés aux Jeux olympiques de Londres à partir des championnats du monde de Shanghai (4x200 m nage libre féminin, 4x100 m nage libre, 4x200 m nage libre et 4x100 m 4 nages masculins), le rang obtenu en finale aux championnats de France de Dunkerque déterminera la composition des différentes équipes de relais.
- 2- Pour les relais non qualifiés à ce jour aux Jeux olympiques de Londres (4x100 m nage libre et 4x100 m 4 nages féminins), les conditions de qualification sont les suivantes:
  - a- Le 4x100 m nage libre sera proposé à la sélection si les nageuses classées de 1 à 4 lors de la finale des championnats de France de Dunkerque réalisent la performance collective à l'addition de leurs quatre performances individuelles en finale (voir tableau n°3) et qu'elles y participent. En cas de non-participation de l'une ou de plusieurs d'entre elles, l'addition des performances s'effectuera avec les suivantes dans l'ordre d'arrivée. Dans tous les cas, la sélection ne pourra aller au-delà de la performance de la 8<sup>e</sup> de la finale.
  - b- Le 4x100 m 4 nages sera qualifié si les quatre championnes de France de chacune des quatre épreuves individuelles (100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon et 100 m nage libre) réalisent la performance collective à l'addition de leurs quatre performances en finale de ces épreuves (voir tableau n°3) et qu'elles y participent. En cas de non-participation de l'une ou de plusieurs d'entre elles, l'addition s'effectuera avec les suivantes dans l'ordre d'arrivée. Dans tous les cas, la sélection ne pourra aller au-delà de la performance de la 3<sup>e</sup> de la finale.

**Tableau n°3 : Minima de qualification pour les relais aux championnats d'Europe d'Anvers**

	<b>4x100m NL</b>	<b>4x200m NL</b>	<b>4x100m 4N</b>
<b>Dames</b>	<b>3:42.55</b>	Relais qualifié	<b>4:04.81</b>
<b>Messieurs</b>	Relais qualifié	Relais qualifié	Relais qualifié

En fonction du programme de la compétition et afin d'optimiser le potentiel de l'Equipe de France, le DTN pourra intégrer des nageurs supplémentaires dans le collectif des relais sélectionnés.

Tous les nageurs de l'Equipe de France peuvent être concernés par les épreuves de relais.

## Programme des championnats de France Elite Dunkerque, du dimanche 18 au dimanche 25 mars 2012

18-mars Dimanche	19-mars Lundi	20-mars Mardi	21-mars Mercredi	22-mars Jeudi	23-mars Vendredi	24-mars Samedi	25-mars Dimanche
Séries	Séries	Séries	Séries	Séries	Séries	Séries	
400m 4N Mess.	100m Dos Dames	200m NL Dames	100m NL Mess.	100m NL Dames	50m NL Mess.	50m NL Dames	
100m Pap Dames	200m NL Mess.	200m Pap Mess.	200m Pap Dames	200m Dos Mess.	800m NL Dames	1500m NL M	
50m Pap Mess.	100m Bra Dames	50m Pap Dames	50m Dos Mess.	200m Bra Dames	100 m Pap Mess.	50m Brasse Dames	
400m NL Mess.	100m Dos Mess.	200m 4N Dames	50m Dos Dames	200m 4N Mess.	200 m Dos Dames	50m Brasse Mess.	
400m 4N Dames	400m NL Dames		200m Bra Mess.				
100m Bra Mess.							
Demi-finales et Finales	Demi-finales et Finales	Demi-finales et Finales	Demi-finales et Finales	Demi-finales et Finales	Demi-finales et Finales	Demi-finales et Finales	Finales
<b>400m 4N Mess. Fin.</b>	100m Dos Dames 1/2 Fin.	200m NL Dames 1/2 Fin.	100m NL Mess.1/2 Fin.	<b>200m Bra Mess.Fin.</b>	50m NL Mess.1/2 Fin.	<b>200m Dos Dames Fin.</b>	<b>50m NL Dames Fin.</b>
100m Pap Dames 1/2F.	200m NL Mess. 1/2 Fin.	<b>200m NL Mess.Fin.</b>	<b>200m NL Dames Fin.</b>	100m NL Dames 1/2 Fin.	<b>200m Bra Dames Fin.</b>	<b>100m PapMess.Fin.</b>	<b>1500m NL Mess.Fin.</b>
<b>50m Pap Mess. Fin.</b>	<b>100m Pap Dames Fin.</b>	<b>50m Pap Dames Fin.</b>	<b>50m Dos Mess. Fin.</b>	200m Dos Mess.1/2 Fin.	<b>200m Dos Mess.Fin.</b>	<b>50m Brasse Dames Fin.</b>	
<b>400m NL Mess.Fin.</b>	<b>100m Bra Mess.Fin.</b>	<b>100m Dos Dames Fin.</b>	<b>50m Dos Dames Fin.</b>	<b>200m Pap Dames Fin.</b>	200m Dos Dames 1/2 Fin.	<b>50m Brasse Mess. Fin.</b>	
<b>400m 4N Dames Fin.</b>	100m Bra Dames 1/2 Fin.	<b>100m Dos Mess.Fin.</b>	<b>200m PapMess.Fin.</b>	<b>100m NL Mess.Fin.</b>	<b>200m 4N Mess.Fin.</b>	<b>800m NL Dames Fin.</b>	
100m Bra Mess. 1/2 Fin.	100m Dos Mess.1/2 Fin.	<b>100m Bra Dames Fin.</b>	200 m Pap Dames 1/2 Fin.	200m Bra Dames 1/2 Fin.	<b>100m NL Dames Fin.</b>	<b>50m NL Mess.Fin.</b>	
	<b>400m NL Dames Fin.</b>	200m Pap Mess.1/2 Fin.	200m Bra Mess.1/2 Fin.	200m 4N Mess.1/2 Fin.	100m Pap Mess. 1/2 Fin.	50m NL Dames 1/2 Fin.	
		200m 4N Dames 1/2 Fin.	<b>200m 4N Dames Fin.</b>	<b>800m NL Mess. (1 série)</b>			
		<b>1500m NL Dames (1 série)</b>					

400m, 800m NL dames et 1500m NL messieurs : Finales A et B

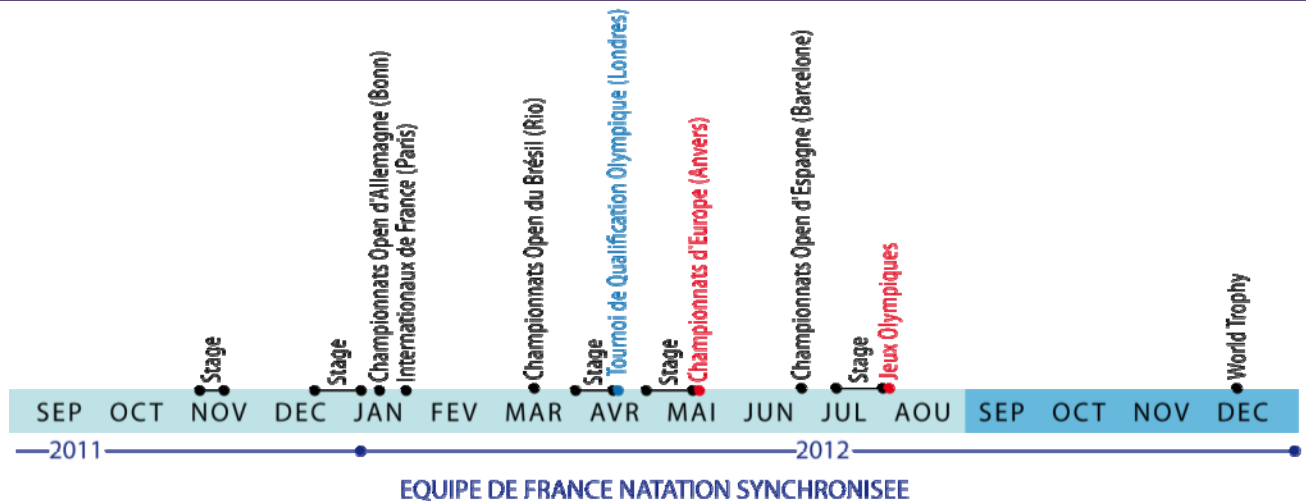
50 m de spécialités : Finales A et B

800m NL messieurs et 1500m NL dames : Finale directe (sur sélection)





# Natation Synchronisée



L'engagement et la participation dans les différentes compétitions sera dépendant du niveau de compétitivité dans les différentes épreuves et des objectifs visés ainsi que du respect du double projet des athlètes.

## Les Jeux olympiques 2012

### Conditions de participation

#### Présélection

Elle est ouverte aux nageuses du collectif du Pôle France (INSEP) qui feront **acte de candidature par courrier auprès de la FFN, avant le 29 Novembre 2011.**

### Sélection duo

#### Processus de sélection pour les Jeux Olympiques épreuve de duo :

##### Etape 1 : préparation d'un collectif duo

La saison 2010-2011 a permis de définir le collectif de duo en vue de la préparation des Jeux Olympiques 2012.

Ainsi les nageuses suivantes constituent le collectif duo pour la saison 2011-2012

- Sara LABROUSSE
- Chloé WILLHELM
- Maïté MEJEAN

Ces nageuses sont de fait sélectionnées dans le collectif de l'équipe.

Au vue de l'observation des performances et des résultats aux compétitions de référence **Sara Labrousse** et **Chloé Wilhelm** sont titulaires du duo pour les compétitions préparatoires.



## Etape 2 : sélection aux compétitions préparatoires

A partir du duo défini ci-dessus, l'engagement dans les compétitions préparatoires est assujéti d'une part au suivi de la préparation et d'autre part au niveau des performances observées.

## Etape 3 : sélection aux Tournoi de qualification olympique

L'engagement dans les compétitions préparatoires et le suivi de la préparation seront pris en compte pour la sélection définitive au Tournoi de qualification olympique et les Championnats d'Europe.

## Etape 4 : sélection pour les Jeux Olympiques

Le Tournoi de Qualification permettra de déterminer la qualification du duo français aux Jeux Olympiques.

Pour une participation de 24 duos aux Jeux olympiques, 16 duos des nations non concernées par une qualification en équipe seront qualifié à l'issue du Tournoi de qualification olympique.

Dans le cas où la France se qualifie, la sélection des titulaires du duo prendra en compte la participation sur les compétitions de référence :

- Tournoi de Qualification.
- Championnats d'Europe.

La sélection définitive sera assujéti au suivi de la préparation et aux performances observées.

Cependant au vue des exigences de préparation du duo et du calendrier des compétitions préparatoires et à ce jour **Chloé Wilhelm** et **Sara Labrousse** sont titulaires pour les compétitions préparatoires et envisagées pour la sélection olympique.

La troisième nageuse suivra la préparation afin d'assurer une participation française performante.

## Contenu des sélections et évaluation

Le contenu des sélections est lié aux exigences des programmes présentés sur les différentes échéances. Il intègrera l'évaluation du comportement et le niveau de performance observé sur les différents programmes, duo Technique et duo Libre ou éléments s'y rapportant.

## Sélection équipe

### Processus de sélection pour les compétitions préparatoires aux compétitions de référence:

Pour la plus grande compétitivité sur les épreuves, le collectif étant réuni de manière permanente au pôle France de l'Insep, la composition du collectif engagé sur les compétitions préparatoires inscrites au calendrier prévisionnel sera définie au plus tard lors du stage préparatoire correspondant ou selon les impératifs d'engagement et d'organisation logistique des compétitions (du 02 au 16 Avril 2012 Stage préparatoire au tournoi de qualification olympique).

### L'effectif sélectionné

Il dépend d'une part des programmes présentés :

- 10 nageuses en Equipes libre et technique
- 3 nageuses en duo
- 1 à 2 solistes possibles

D'autre part des règles spécifiques aux compétitions concernées :

- Possibilité de participation partielle au programme.
- Possibilité de cumul des effectifs en fonction de la participation sur plusieurs épreuves.

### **Contenu des sélections et évaluations**

Le contenu des sélections est lié aux exigences des programmes présentés sur les différentes échéances. Il intègrera l'évaluation du comportement et le niveau de performance observé sur les différents programmes :

- Equipe Technique
- Equipe libre

### **Evaluation des contenus**

Les évaluations seront menées en priorité par les entraîneurs des Equipes de France et les cadres techniques et prendra en compte les observations:

- En continu tout au long de la préparation (stages, périodes individuelles)
- Lors de tests ou évènements ponctuels
- Lors des compétitions préparatoires précédant les compétitions de référence

Des juges et des intervenants extérieurs pourront être amenés à participer à ces évaluations à titre consultatif.

S'il y a lieu, un représentant de la Commission Fédérale sera invité à assister aux compétitions ou évènements ponctuels intégrés dans la préparation du collectif senior et du processus de sélection.

### **Processus de sélection pour le Tournoi de qualification olympique :**

Les contenus et le mode d'évaluation pris en compte dans le processus de sélection sont identiques à ceux des compétitions préparatoires.

Ces dernières seront prises en compte dans la décision finale.

Pour assurer l'engagement de la France sur les programmes proposés, l'ensemble du collectif suivra la préparation de toutes les compétitions jusqu'au moment du départ pour la compétition concernée.

### **Processus de sélection pour les Jeux Olympiques:**

Le Tournoi de Qualification permettra de déterminer la qualification de 8 équipes aux Jeux Olympiques.

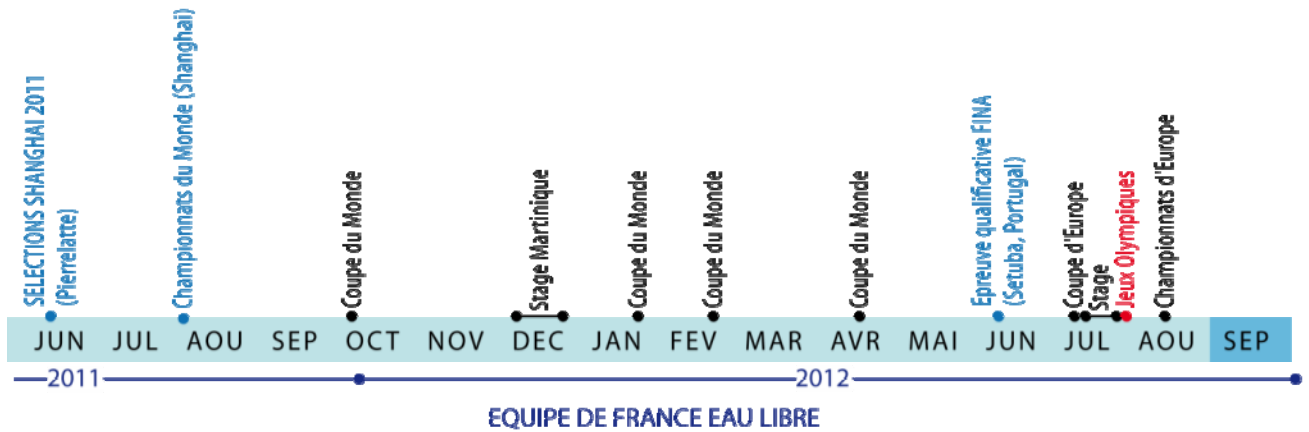
Après la qualification d'un pays par continent (la Grande-Bretagne, pays organisateur prenant le quota européen), il reste 3 places pour les autres nations mondiales.

Cependant, dans l'affirmative, la sélection du collectif de 9 membres prendra en compte la participation sur les compétitions de référence, le Tournoi de qualification olympique et les Championnats d'Europe.

La sélection définitive sera assujettie au suivi de la préparation et aux performances observées.



## Eau Libre



## Les Jeux olympiques 2012

### Situation de la France à l'issue des Championnats du Monde de Shanghai

#### Chez les Hommes :

Julien SAUVAGE (Dauphins du TOEC), 8ème des Championnats du Monde 2011 à Shanghai sur 10Km est sélectionné nominativement pour les Jeux Olympiques 2012. Ainsi, aucun autre nageur Français Homme ne pourra se qualifier aux Jeux Olympiques (cf. modalités F.I.N.A)

#### Chez les Dames :

Aucune nageuse Française ne s'est qualifiée pour les Jeux Olympiques lors du 10Km des Championnats du Monde de Shanghai. De ce fait, 1 seule nageuse pourra se qualifier lors de l'épreuve qualificative de SETUBAL (Portugal) les 9 et 10 Juin 2012 (cf. modalités F.I.N.A)

### Principes de qualification F.I.N.A hommes et femmes

#### Phase 1 : les Championnats du monde 2011 de la FINA.

Vingt (20) nageurs de marathon, 10 hommes et 10 femmes seront sélectionnés à l'issue de l'épreuve du Championnats du Monde de Shanghai. Ainsi, les dix (10) nageurs et les dix (10) nageuses les mieux placés à l'épreuve des 10km sont qualifiés.

#### Phase 2 : Épreuve qualificative FINA de Marathon de Natation 2012 pour les Jeux Olympiques

Dix huit (18) nageurs de marathon (9 hommes et 9 femmes) seront sélectionnés. Les neuf (9) nageurs et les neuf (9) nageuses les mieux placés obtiendront une place qualificative nominative pour les Jeux Olympiques.

Seuls les CNO/FN n'ayant aucun nageur qualifié par le biais des championnats du monde 2011 peuvent choisir d'envoyer deux (2) nageurs au maximum par épreuve à l'épreuve

qualificative. Dans ces conditions, chaque CNO/FN ne peut avoir qu'un (1) nageur qualifié par sexe.

### Phase 3 : représentation continentale de 10 nageurs de marathon (5 hommes et 5 femmes)

Le premier de l'épreuve qualificative FINA de Marathon de Natation 2012 pour les Jeux Olympiques, qui n'est pas déjà qualifié de chacun des cinq (5) continents, obtient une place de qualificative nominative.

Si un CNO/FN a déjà un (1) ou deux (2) nageurs qualifiés auparavant, le processus de sélection s'adresse à l'athlète suivant le mieux placé au classement de l'épreuve qualificative de Marathon de natation de la FINA pour les Jeux Olympiques de 2012.

#### Remarque :

2 nageurs par pays et par sexe peuvent être engagés pour l'épreuve du Marathon eau libre Olympique. Les qualifications sont nominatives, un nageur qualifié pour les Jeux Olympiques étant empêché de participer, ne pourra pas être remplacé par un nageur du même pays.

## Principes de sélection à l'épreuve qualificative féminine des Jeux Olympiques (Setubal 9 et 10 Juin 2012)

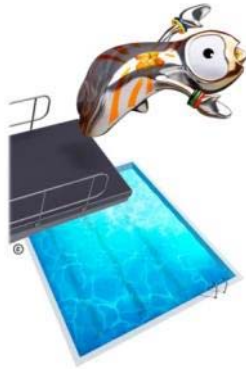
---

Pourront se présenter à l'épreuve qualificative féminine des Jeux Olympiques à Setubal Portugal, les nageuses ayant rempli les **deux critères** ci-dessous :

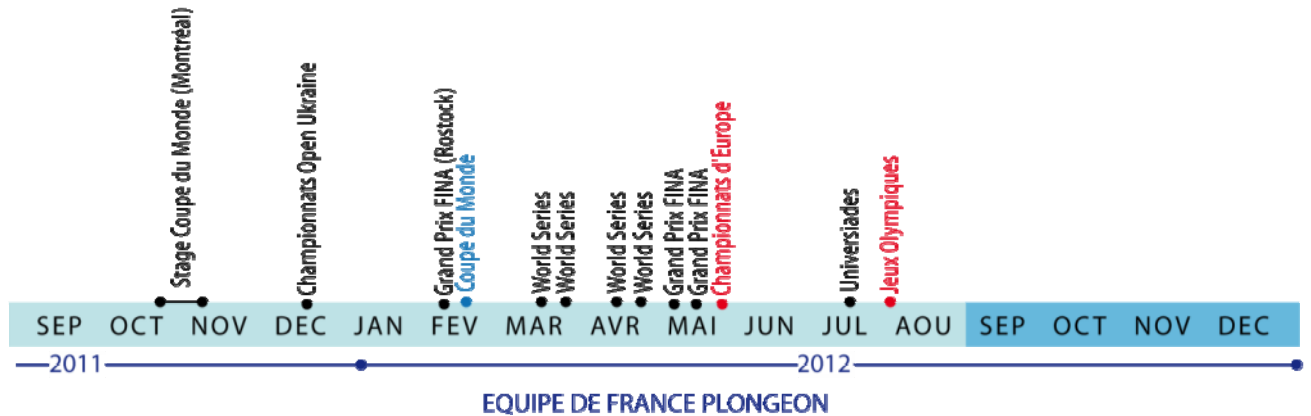
- 1- Réaliser un des temps suivants lors des Championnats de France Elite (bassin de 50m) ou lors des Championnats de France des Jeunes (bassin de 50m) :
  - 800m NL : 8'43"00
  - 1500m NL : 16'46"00
  - 5000m NL : 59'00"00
- 2- Terminer dans les 2 premières de la Coupe de France Fédérale sur 10Km compétition prévue entre le 19 Mai et 27 Mai 2012 à Pierrelatte (Drome)

#### Remarque :

Les nageuses listées sur les listes Haut niveau Elite et Séniors Eau Libre sont dispensées du point N°1.



# Plongeon



## Les Jeux olympiques 2012

### Situation de la France à l'issue des Championnats du Monde de Shanghai

#### Chez les Hommes :

Un **quota** français a été obtenu au tremplin de 3m par Mathieu ROSSET lors des Championnats du Monde 2011 de Shanghai.

**D'autres quotas** au tremplin de 3m et en plongeon synchronisé sont possibles. Ils seront attribués à l'issue de la Coupe du Monde (Londres du 20 au 26 février 2012). Il seront attribués au regard des modalités F.I.N.A (cf. annexe tremplin de 3 m et haut- vol dames).

#### Chez les Dames :

**Aucun quota** n'a été attribué à la France pour les Jeux Olympiques lors des Championnats du Monde 2011 de Shanghai.

Dans ces conditions tous les quotas seront attribués à l'issue de la Coupe du Monde (Londres du 20 au 26 février 2012) au regard des modalités F.I.N.A (cf. annexe).

## Coupe du Monde : du 20 au 26 février 2012, Londres, Angleterre

---

### Modalités de sélection :

Seront qualifiés par ordre de priorité :

- 1- Les sélectionnés des Championnats du Monde 2011 de Shanghai.
- 2- Les plongeurs du collectif senior qui auront réalisé les minimas de points ci-dessous lors du Championnat Open d'Ukraine (minima de qualification championnats du Monde de Shanghai).

	3m	Haut-Vol	Synchro	
			3m	10m
<b>DAMES</b>	270	270	270	270
<b>MESSIEURS</b>	380	380	380	380

## JEUX OLYMPIQUES

---

Seront qualifiés les plongeurs et plongeuses ayant satisfaits aux conditions fixées par la FINA (L2012 Qualif. DV FR-4) jointe en Annexe.



# Water Polo

## Les Jeux olympiques 2012

### Principes de qualification F.I.N.A hommes

Douze équipes seront qualifiées pour les Jeux Olympiques à l'issue des phases suivantes :

#### Phase 1 : la World League

Le vainqueur se voit attribuer une qualification olympique.

#### Phase 2 : les Championnats du monde 2011 de la FINA.

Les trois premières équipes sont qualifiées pour les Jeux Olympiques, en plus du vainqueur de la world league.

#### Phase 3 : Les championnats continentaux.

Pour l'Europe le quota est attribué à la grande- Bretagne, pays organisateur.

#### Phase 4 : Le Tournoi de qualification Olympique TQO du 1er au 8 avril 2012 à Edmonton (Canada).

Les trois premiers de chaque Championnats continentaux sont qualifiés pour le TQO, or ceux déjà qualifiés à l'issue des phases 1, 2 et 3.

Les trois premières équipes du TQO seront qualifiées pour les Jeux Olympiques.

#### Water Polo Masculin

1. GBR
2. SRB
3. ITA
4. CRO
5. HUN
6. AUS
7. Pan Amérique
8. Afrique
9. Asie

A ceux- là s'ajouteront **3 places** attribuées lors du TQO

### Situation de la France

Les Français sont en course pour une qualification aux Championnats d'Europe (Eindhoven janvier 2012). Une place dans les trois premiers de ce championnats (or ceux déjà qualifiés aux Jeux Olympiques lors des phases 1, 2, 3) permettrait de jouer le TQO.



## Principes de qualification F.I.N.A femmes

Huit équipes seront qualifiées pour les Jeux Olympiques à l'issue des phases suivantes :

### Phase 1 : les Championnats continentaux

Le vainqueur de chaque championnat se voit attribuer une qualification olympique. Pour l'Europe le quota est attribué à la grande- Bretagne, pays organisateur.

### Phase 2 : Le Tournoi de qualification Olympique TQO (15 au 22 avril 2012 en Italie.

Douze équipes disputeront le TQO et pour l'Europe les cinq premières équipes des Championnats d'Europe 2012 seront qualifiées pour le TQO.

Les trois premières équipes du TQO seront qualifiées pour les Jeux Olympiques.

Water Polo Féminin	
1	GBR
2	Pan Amérique
3	AUS
4	Afrique
5	Asie
A ceux- là s'ajouteront <b>3 places</b> attribuées lors du TQO	

### Situation de la France

Les Françaises sont en course pour une qualification aux Championnats d'Europe (Eindhoven janvier 2012). Une place dans les cinq premières de ces championnats permettrait de jouer le TQO.